

# EXCLUSION DES ALLOCHTONES DU PROCESSUS D'INDEMNISATION DES TERRES AGRICOLES A MAGANFESSO : QUELS ENJEUX ?

**Justine OUOBA**

*Laboratoire d'études rurales sur l'environnement et le développement économique et social (ERE/DES) – Université Nazi BONI (UNB) (Burkina Faso)  
kambjustine@gmail.com*

**Patrice TOE**

*Laboratoire d'études rurales sur l'environnement et le développement économique et social (ERE/DES) – Université Nazi BONI (UNB) (Burkina Faso)*

## Résumé

*Au Burkina Faso, la redéfinition des rapports sociaux entre les populations autochtones et les migrants paysans à la suite de déplacement involontaire dans le cadre de l'implantation d'un projet de développement est au cœur de l'actualité. C'est le cas du site d'accueil de Maganfesso, un village réinstallé suite à la construction du barrage de Samendéni, où on assiste à une fragilisation des liens sociaux préexistants entre les autochtones et les migrants-paysans. Il s'agit donc dans cet article de questionner les caractéristiques de la dégradation des liens sociaux sur ce site ainsi que les conséquences qui en découlent. Le corpus a été obtenu à l'aide de la méthode qualitative, notamment les entretiens individuel et collectif et l'observation auprès des populations affectées par la construction dudit barrage et des personnes de ressource. Ces données ont permis de comprendre que la dégradation de la cohésion sociale à Maganfesso a été nourrie par la méfiance et l'affaiblissement des liens de solidarité entre les communautés sur ce site ainsi que par l'émergence des insécurités physique, sociale et alimentaire. Cette détérioration des liens sociaux s'observe à travers l'évitement entre les communautés sambla et moose, l'encouragement à la migration, l'abstention pour la communauté sambla de participer aux événements sociaux de la communauté moose et vice versa.*

**Mots clés** : exclusion des allochtones, dégradation du climat social, processus d'indemnisation, Maganfesso

## Abstract

*In Burkina Faso, the redefinition of social relations between indigenous populations and migrant farmers following involuntary resettlement as part of a development project is a topical issue. This is the case for the Maganfesso host site, a village resettled following the construction of the Samendéni dam, where it is witnessed a weakening of pre-existing social ties between natives and migrant peasants. The aim of this study is therefore to examine the characteristics of the deterioration in social ties at this site, and the consequences arising from it. The corpus was obtained using qualitative methods, in particular individual and focus group interviews and observation with populations affected by the construction of the dam and with resource persons. These data enabled to understand that the deterioration of social cohesion at Maganfesso was fuelled by mistrust and the weakening of solidarity ties between communities on this site,*

*as well as by the emergence of physical, social and food insecurities. This deterioration in social ties can be observed in the avoidance between the Sambla (native population) and Moose (migrant) communities, the encouragement of migration, the abstention of the Sambla community from participating in Moose social events and vice versa.*

**Key words:** *exclusion of non-natives, deterioration of social climate, compensation process, Maganfesso*

## Introduction

L'amenuisement des ressources foncières ces dernières années dans divers pays du monde a conduit à l'émergence de certains phénomènes d'exclusion tels que la montée des nationalismes et de la xénophobie (Taboada, 1994). Dans la polysémie de l'exclusion, les situations générées par le déplacement involontaire dans le cadre de l'implantation de projets de développement ont une place prépondérante.

En Afrique de l'Ouest, la réalisation des projets de développement occasionne des maux sociaux dont les fractures sociales (Giovalucchi et Olivier de Sardan, 2009). Ces dernières se manifestent sous formes de non prise en compte des besoins et des attentes des populations affectées comme ce fut le cas pour la mise en valeur de l'Office du Niger au Mali, l'insuffisance et parfois le manque de soutien à l'endroit des populations déplacées (Brondeau, 2013). Cette situation crée ainsi un déséquilibre social au sein des différents villages concernés (Bélières *et al.*, 2013) à l'image de la situation qui prévaut sur les sites de réinstallation émanant de la construction du barrage de Samendéni au Burkina Faso.

Tout comme les autres pays de la sous-région ouest africaine, au Burkina Faso, il n'est pas rare qu'il y ait des conflits entre autochtones et allochtones au sujet de l'exploitation de ressources naturelles, ou de voir des villages se disloquer suite à un déguerpissement occasionné par la réalisation d'un projet de développement ou encore d'observer des changements de comportement entre des communautés au sein d'un village. Comme le confie Yago (2019 :9), « on ne peut nier que le Burkina Faso vit aujourd'hui une crise du vivre ensemble. Des communautés qui ont, pendant des générations, partagé paisiblement le même espace et coexisté dans leurs différences, ont aujourd'hui du mal à cohabiter ». Cet avis nous interpelle sur les conséquences de l'exclusion des allochtones de l'exploitation des ressources foncières comme c'est le cas sur le site

de réinstallation de Maganfesso, un village réinstallé suite à la construction du barrage de Samendéni et dont la stratégie de reconquête du nouveau terroir a été l'écartement des allochtones (migrants paysans) du processus d'indemnisation des terres agricoles de l'ancien village.

L'objectif de la présente réflexion est d'analyser les implications nées de l'exclusion des migrants du processus d'indemnisation des terres agricoles de l'ancien village suite à la construction du barrage de Samendéni sur le site d'accueil de Maganfesso. C'est une contribution à comprendre l'émergence de maux sociaux ainsi que leur répercussion sur la cohésion sociale à Maganfesso, en mettant en lumière certains préjugés ou contrevérités distillés au sujet de cette exclusion dans les arcanes scientifiques et populaires. La finalité étant de montrer que l'exclusion de la communauté « moaga » du processus d'indemnisation des terres agricoles a engendré la fragilisation de rapports sociaux, mettant ainsi en péril la paix et la stabilité sociales dans ce "nouveau village".

L'étude comporte trois parties. Nous explorons i) l'analyse de la détérioration de la cohésion sociale en examinant le cours et le discours sur la question de l'indemnisation des terres agricoles à Maganfesso ; ii) le sens et le contresens de la cohésion sociale sur le site de réinstallation de Maganfesso; iii) le rapport entre l'apparition de certains maux suite à l'exclusion des migrants paysans et la dégradation du vivre ensemble au sein des communautés de Maganfesso.

## **1. Méthodologie**

Cette réflexion est une étude socio anthropologique à visée descriptive et analytique. L'étude a été menée principalement sur le site de réinstallation de Maganfesso, un village totalement déplacé dans le cadre de la construction du barrage de Samendéni. C'est aussi sur ce site que se trouve la base arrière du président du Cadre de Concertation des villages affectés par la construction du barrage de Samendéni. C'est donc un site de réinstallation significativement affecté en termes de délitement de liens sociaux. Les villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou ont servi de lieux d'entretien pour les agents de l'administration et des personnes de ressource.

L'approche de notre problème « délocalisation et délitement des liens sociaux » s'est faite à travers une approche qualitative. Cela a consisté à utiliser les données issues, d'une part, de 87 entretiens

individuels auprès des trois catégories d'acteurs que sont les personnes affectées par le projet de construction du barrage de Samendéni (PAP/S), des agents de structures administratives de l'Etat, du Programme de Développement Intégré de la Vallée de Samendéni (PDIS) et de personnes de ressource répartis comme suit :

- 74 personnes issues des PAP/S du site de réinstallation de Maganfesso,
- 09 agents de structures administratives de l'Etat, du PDIS,
- 01 responsable de la mairie de Karangasso Sambla.

Trois (03) focus groups ont été animés avec les PAP/S. Le principal critère de sélection a été l'appartenance au même groupe social. Ainsi, un premier un focus group a été réalisé avec les Moose (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées), un deuxième avec les Sambla (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées) et un troisième focus intergroupe social qui a réuni Sambla, Moose et Peul (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées). A cela, il faut ajouter trois (03) récits de vie.

Les enquêtes qualitatives ont été menées du 15 Juillet 2021 au 09 avril 2022.

La participation de tous les répondants à l'enquête a été strictement volontaire. Pour amoindrir le risque de refus du fait de la sensibilité de notre objet d'étude, un consentement verbal de l'enquêté a été requis avant l'entretien. En outre, les enquêtés ont été rassurés sur la confidentialité de leurs informations personnelles durant le traitement des données et la diffusion des résultats.

Les interviews se sont structurées autour des guides d'entretien à l'endroit des différentes catégories précédemment mentionnées. Ces entretiens étaient enregistrés avec l'autorisation des interviewés et dans le cas contraire, faits avec des prises de notes. Cela a été combiné avec les journaux de terrain et l'observation sur le site d'enquête. Les grilles d'observation construites à cet effet ont permis d'observer la physionomie du site, la gestion de l'espace, les pratiques quotidiennes, etc. Ce qui a permis de lire la matérialité et l'évolution des comportements.

En vue de la fiabilité et de la validité des résultats, le processus itératif a été observé. Il s'est agi de garder constamment ce processus de va et vient entre nos sources d'information et notre corpus dans le sens de l'améliorer.

Les données ont été transcrites manuellement à l'aide du logiciel Microsoft Word. Ensuite, les discours ont été rangés selon les orientations thématiques dans le logiciel QDA MINER LITE v2.0.9, transférés sur le logiciel Microsoft Excel avant de procéder à l'analyse minutieuse de contenu de ces discours.

## **2. Résultats**

Les résultats obtenus découlent de nos entretiens avec les différents acteurs de notre population d'étude, de l'analyse des données documentaires collectées et de l'observation effectuée sur le terrain. Ils reprennent les trois mouvements de la réflexion, autour de : i°) la détérioration de la cohésion sociale en examinant le cours et le discours sur la question de l'indemnisation des terres agricoles à Maganfesso ; ii) du sens et contresens de la cohésion sociale sur le site de réinstallation de Maganfesso ; iii) du lien entre l'apparition de certains maux suite à l'exclusion des migrants et la dégradation du vivre ensemble au sein des communautés de Maganfesso.

### ***2.1. Cours et discours autour de la question de l'indemnisation***

Au regard des données collectées, il ressort que nous sommes en face d'une conséquence directe de l'exclusion des paysans migrants du processus d'indemnisation des terres agricoles de l'ancien village. Les compréhensions diffèrent d'un acteur à l'autre en fonction de leur statut et leur vécu par rapport à cette dégradation du climat social à Maganfesso. Ce qui conduit à des postures variées. Des enseignements sont donc à tirer de ces différents discours, affirmations et témoignages concernant la dégradation du climat social à Maganfesso.

Comme le révèle les données du terrain, l'effritement de la cohésion sociale dans l'actuel village de Maganfesso est sujet à différentes supputations. Ce qui est mise en cause est l'exclusion des paysans migrants du processus d'indemnisation des terres agricoles de l'ancien village. La gestion équitable des indemnisations liées à l'usage des terres agricoles entre autochtones et migrants demeure l'étape cruciale pouvant renforcer ou détruire complètement les relations existantes entre les différentes communautés délocalisées suite à la construction du barrage de Samendéni. Et, en cela, des failles ont été observées, allant jusqu'à nier les droits d'usage aux terres agricoles aux migrants au moment du recensement des usagers de ces terres agricoles. Nous avons pu constater

dans les différents discours des autochtones que toute indemnisation liée à la terre leur revenaient de droit. A contrario, les migrants, eux, estiment être ceux qui ont le plus mis en valeur les terres des villages et, par conséquent, ils doivent être pris en compte et bénéficier de l'allocation des frais d'indemnisation liés à l'usage de ces terres agricoles en tant qu'usufruitiers et usagers de la terre.

Les représentants des structures administratives estiment quant à eux, que des orientations sur les critères de recensement des usagers (autochtones et des migrants) des terres agricoles ont été données aux agents recenseurs, mais qui ont été détournées sur le terrain. Ils accusent ainsi pêle-mêle migrants et autochtones de n'avoir pas facilité la tâche à l'Etat dans la gestion de ces indemnisations. Actuellement, les migrants paysans n'ont bénéficié ni de champs agricoles, ni de frais d'indemnisation liés à l'usage des terres agricoles de l'ancien village et doivent chercher eux-mêmes des solutions pour subvenir aux besoins de leurs familles. Cette exclusion les condamne ainsi soit au métayage soit à la location de terres dans les villages environnants et dont les prix varient entre 15 000 FCFA et 25 000 FCFA par hectare et par saison.

Les migrants s'estiment ainsi abandonnés à leur propre sort. Selon eux, l'Etat a opté de faire fi de leur situation malgré les nombreuses démarches effectuées auprès des autorités administratives régionales des Hauts-Bassins, du médiateur du Faso, des leaders coutumiers et religieux nationaux, pour plaider pour leur prise en compte dans le processus d'indemnisation des terres agricoles des anciens villages. C'est ce qui nous réveille ce discours accusateur, issu d'un focus group, « *l'Etat même est escroc. Les ministres, le gouverneur et autres là, ils sont tous corrompus dans cette affaire. C'est à cause de ça nous n'avons pas eu gain de cause* » (Focus group moaga, hommes, femmes, jeunes, personnes âgées, 29/12/2021). Ils estiment que si l'Etat voulait résoudre leur problème, il allait aussi leur prêter une oreille attentive. Les solutions envisagées par ces migrants sont de se maintenir sur le site de réinstallation et opter pour l'encouragement de la migration des jeunes gens, la diversification des activités et la location des terres cultivables. Il y a également l'organisation périodique de rencontres médiatisées comme pour dire au gouvernement en place de se souvenir de leur état de personnes affectées non indemnisées en lequel ils espèrent toujours un dénouement heureux. Tout ceci est non sans conséquence sur le vivre ensemble des communautés sur les sites d'accueil.

## **2.2. Sens et contresens sur l'effritement de la cohésion sociale à Maganfesso Koura**

Il s'agit ici d'une définition de l'effritement de la cohésion sociale telle qu'elle est observée à Maganfesso Koura ou "nouveau Maganfesso".

### **2.2.1. Appréhension de la cohésion sociale à Maganfesso Koura**

Ici, la définition de la cohésion sociale est donnée selon les différents acteurs en présence (autochtones, migrants-paysans, représentants des services administratifs et les personnes de ressource). Ainsi, les autochtones que sont les Sambla, lisent la cohésion sociale comme l'absence de conflit. Elle est aussi synonyme de l'existence d'entente et de compréhension entre les communautés. Dans ce sens, un interlocuteur sambla affirme que la cohésion sociale entre les communautés c'est « *vivre en paix avec les autres ethnies, genre ne pas avoir de problème avec les Moose et les Peul qui habitent chez nous* » (T.T.D., Paysan sambla, 72 ans, Maganfesso, 10/12/2021). Quant aux allochtones, ils définissent la cohésion sociale en mettant l'accent sur l'existence de la fréquentation et du sentiment de quiétude avec les autres ethnies. Les autres composantes de la population d'étude, appréhendent ce terme en se basant sur la paix et la protection mutuelle. C'est qu'atteste ici, cette représentante de la mairie de Karangasso Sambla : « *la cohésion sociale renvoie à l'existence d'un climat social apaisé où chaque ethnie défend et protège l'autre. L'existence de cohésion sociale se manifeste par les mariages interethniques, les entraides, etc.* » (M.T., Représentante de mairie, 67 ans, Karangasso Sambla, 31/03/2022).

### **2.2.2. Dégradation du climat social à Maganfesso, le sens d'une cohésion sociale effritée**

Concernant la signification attribuée au terme de dégradation du climat social, les autochtones l'assimilent à un ensemble de mots lexicaux se référant à un manque : « désharmonie », « absence de concorde, d'entente », « l'incompréhension », etc. Les allochtones attribuent à ce concept un sens pratique, qui affecte les relations sociales et donne place à la scission et à la peur. C'est ce qu'exprime cet interviewé : « *quand je ne peux plus aller chez nos tuteurs les Sambla, aucun Moaga ne peut plus aller causer là-bas ; passer dans leur quartier c'est devenu inquiétant. Nous sommes obligés de contourner* » (G.A., Paysan moaga, 45 ans, Maganfesso, 12/09/2021). Quant aux personnes de ressource, la dégradation du climat social peut

se lire sous forme de manque de confiance et de dialogue, d'une part, et, d'émergence de l'évitement, d'autre part.

### ***2.3. De quoi l'effritement de la cohésion sociale à Maganfesso est-il le nom ?***

La dégradation du climat social à Maganfesso a conduit à l'apparition de trois principaux maux : la méfiance, l'émergence de l'insécurité et l'affaiblissement des liens de solidarité.

#### ***2.3.1. Apparition de la méfiance comme signe de dégradation du climat social sur le site de Maganfesso***

Les résultats de l'enquête font prévaloir l'apparition de la méfiance comme caractéristique de la détérioration du climat social entre les communautés de Maganfesso. De ce fait, les autochtones pensent que cette méfiance constitue une preuve de l'affaiblissement des liens sociaux sur le site de réinstallation de Maganfesso. C'est dans ce sens que s'inscrivent les propos suivants issus du focus moaga : *« cette affaire a gâté la cohésion qui régnait entre nous et les autochtones. De nos jours-là, tu vois comment on est assis non, on ne peut aller nulle part. Un Sambla n'ose pas s'aventurer dans le quartier des Moose et un Moaga également ne peut pas s'aventurer dans le quartier Sambla »* (Focus group moaga, hommes, femmes, jeunes et personnes âgées, Maganfesso, 20/10/2021). Dans le même ordre d'idée, les autochtones Sambla pensent que la méfiance née suite à l'exclusion des migrants paysans de l'allocation des frais d'indemnisation des terres agricoles a contribué à fragiliser leurs relations avec leurs hôtes dont les indicateurs sont la réticence, la réduction des fréquentations, l'évitement. Pour les représentants des structures administratives, la fraction sociale constitue l'indicateur palpable de ce délitement des liens sociaux à Maganfesso.

#### ***2.3.2. Emergence de l'insécurité et effritement du climat social à Maganfesso\_Koura***

L'avènement de certaines insécurités à Maganfesso est également ressorti comme une caractéristique de la dégradation du climat social qui prévaut actuellement à Maganfesso. Les données collectées affichent au moins trois types d'insécurité liés aux conflits autour des ressources naturelles, au vol et l'insécurité alimentaire.

Le premier se rapporte à la dépossession et/ou l'insuffisance des terres arables sur le site de réinstallation. Cet état de fait se manifeste par



la dépossession des terres aux migrants et parfois par le refus de leur en louer. C'est dans ce sens que s'inscrivent les dires de cet interviewé « *ici, nous n'avons pas de terres pour cultiver. Même pour louer, on n'en trouve pas* » (R.A.M., Paysan, Moaga, 38 ans, Maganfesso, 05/10/2021).

Le développement du vol a été notifié par plusieurs enquêtés à l'image de cet informateur moaga qui signale et reconnaît la disparition de son bétail et de sa volaille. L'une des conséquences de ces deux premiers styles d'insécurité débouche sur la mobilité des populations. Cette migration, concerne surtout les jeunes et, est encore plus remarquable chez les Moose et les Peul, chez qui les discours convergent tantôt vers un départ à la recherche de mieux être, tantôt vers cette intention de pouvoir secourir ceux restés dans le village, notamment en termes de subvention de besoins alimentaires. L'insécurité alimentaire (3<sup>ème</sup> type d'insécurité) évoquée par nos interviewés, tire sa source de ses modes de transfert de biens inappropriés (vols, expropriations) qui mettent à mal la cohésion sociale dans le village.

### ***2.3.3. Effritement du climat social et affaiblissement des liens de solidarité***

La mise à l'écart de migrants paysans du processus d'indemnisation des terres agricoles a également engendré une dégradation des liens de solidarité entre les Moose et les Sambla à Maganfesso. Celle-ci se manifeste principalement par la non-assistance aux autres. Ainsi, désormais, chaque groupe social est renfermé sur lui-même comme l'attestent les propos de cet informateur : « *avant, quand il y avait quelque chose dans le village, on informait tout le monde et on s'aidait. Maintenant, ton voisin peut avoir un évènement heureux ou malheureux chez lui et il ne t'informe pas et tu ne pars* » (G.R.T., Paysan sambla, 48 ans, Maganfesso, 07/01/2022).

C'est aussi l'étouffement de cette marque de compassion entre les Moose et les Sambla qui se lit chez les communautés par le fait de se détourner de situations délicates aussi soient-elles et qui en temps normal demande un secours. Désormais l'appel au secours d'un membre d'une communauté différente sera ignoré par les membres d'une autre communauté comme ce fut le cas pour cette femme enceinte Moaga renversée alors qu'elle poussait sa barrique d'eau ainsi que le confie K.O (Paysan moaga, 58 ans, Maganfesso, 23/09/2021) « *les gens disent que ce sont les gens de chez nos tuteurs qui l'ont vu d'abord mais ne se sont pas approchés ; le temps que nous on arrive c'était tard* ».

### 3. Discussion

La question de la cohésion sociale au sein de groupes hétérogènes, de nouveaux venus, ruraux prolétariés aussi bien que migrants venus d'autres pays avait déjà fait l'objet de réflexion par certains pères de la sociologie à l'image de E. Durkheim (1932) ou R. Merton (1987°) en se basant sur les cas de l'Europe et des Etats-Unis. Ils ont abouti aux conclusions que la stabilité de ces sociétés dépend du degré d'intégration de ces groupes allogènes. Dans la même logique, il ressort de nos analyses que "la fabrication des obstacles à la cohésion sociale" (Kouassi, 2016) à Maganfesso est fortement liée à trois principaux maux que sont la méfiance, l'insécurité et l'affaiblissement des liens de solidarité, tous découlant de l'exclusion des migrants paysans du processus d'indemnisation des terres agricoles de l'ancien village. Ces trois maux influent différemment sur la cohésion sociale dans cette localité.

L'apparition de la méfiance entre les communautés sur le site qui se manifeste à travers l'évitement (se rendre visite, traverser le quartier de l'autre communauté, partager le repas avec les membres de l'autre communauté), contribue énormément à garder la distance entre les communautés. C'est dire que la méfiance joue un rôle important dans la détérioration du vivre ensemble. Et cela en créant un environnement hostile qui freine les fréquentations mutuelles, les visites fraternelles (entre membre d'un même groupe social, ou entre membre d'un groupe social différent) et en accentuant les conflits sociaux entre les communautés de ce village. Elle favorise ainsi un étouffement relationnel, la scission entre les communautés et la création et l'entretien de tensions ; constituant de ce fait un indicateur primordial de la détérioration du climat social d'un milieu. Ces résultats sont conformes à ceux de (Lally, 2016) quand il remarque que dans le village de Koffi Akakro en Côte d'Ivoire, l'accaparement des terres par les allogènes burkinabè s'est soldé par l'accentuation de «la haine des populations autochtones envers les allogènes » (Lally, 2016 :18). Ce résultat, même s'il renverse les rapports de force au profit des allochtones, reste pertinent en ce sens que ce sont les ressources naturelles ici encore qui sont en cause. C'est également les conclusions de l'étude menée par le Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier (GRAF, 2012) qui estime que la naissance de méfiance au sein des populations des villages de Koumbia, Koho et Yeguéréso est signe d'un manque de confiance les uns aux autres dans la situation de sécurisation foncière qui prévaut.

L'avis de Mfewou (2013) s'inscrit aussi dans la même logique lorsqu'il avance que la réticence, créée par la mise en œuvre du projet rizicole et fruitier de la Société agro-industrielle de la Bénoué (SAIB) au Cameroun, a engendré un repli sur « l'appartenance ethnique » dans cette localité. Par ailleurs, dans son étude portant sur « Conflits fonciers intercommunautaires et fracture sociale dans les régions du Guémon et du Cavally à l'ouest de la Côte d'Ivoire », Kouassi (2016 : 242) confie que « les relations sociales entre les communautés de la zone ont du coup connu un profond délitement surtout lorsque la peur et la méfiance qui animaient les habitants ont contribué à la rupture totale des rapports sociaux ».

L'analyse a aussi mis en exergue l'apparition des insécurités liées aux conflits autour des ressources naturelles, au vol et l'insécurité alimentaire comme facteurs de dégradation du climat social dans cette zone. En cela, le manque ou l'insuffisance de terres agricoles en faveur des migrants paysans constitue une source de tension entre les communautés de Maganfesso. Cette position s'aligne sur celle de Daré et *al.*, (2019) qui estime que l'amenuisement de la ressource foncière dans le village de Bagré engendre des conflits souvent violents entre les autochtones et les migrants. C'est aussi l'avis de Birba (2020) qui au terme de son analyse sur les relations entre autochtones et migrants paysans autour de l'acquisition de la terre dans la province de la Sissili conclut que la rareté de cette ressource alimente des dissensions au sein des communautés. De même, l'analyse a permis d'appréhender l'émergence du vol dans cette localité comme une situation qui favorise la dislocation au sein des communautés. Ces résultats corroborent avec ceux de Kouamé (2016) qui montrent que l'apparition du sabotage et du détournement des biens à Dianra en Côte d'Ivoire entre les autochtones avec les migrants éleveurs a motivé l'instauration de sanctions puis l'exclusion des migrants éleveurs dans cette zone. L'étude a aussi permis d'afficher l'apparition de l'incapacité pour les communautés de subvenir aux besoins alimentaires de leur famille à Maganfesso. Ces conclusions sont conformes à ceux de Kouassi (2016) qui pense que la recherche de la satisfaction de leurs besoins et de ceux de leurs familles dans les villages ivoiriens dans les années 80 et 90, période pendant laquelle les jeunes signent leur retour à la terre, a entraîné une fracture sociale entre les autochtones (Guéré, Wobé) et les allogènes (burkinabè, maliens, libériens) ou les allochtones (Baoulé, Malinké, Lobi, Wan) dans plusieurs localités de la Côte d'Ivoire.

Les résultats ont aussi mis en exergue le délitement des liens de solidarité entre les communautés du site d'accueil de Maganfesso. Ce principe de dégradation des liens de solidarité est développé lorsqu'en situation de cohabitation avec les allochtones, la solidarité traditionnelle commence à disparaître ; généralement suite au refus de l'allochtone de respecter la prééminence rituelle et politique, de reconnaître le contrôle des ressources naturelles par les autochtones en réclamant des droits politiques ou des droits à la gestion des ressources naturelles, notamment des droits fonciers (Yago, 2019). Par ailleurs, les réflexions de Dialla (2019) entérinent nos résultats quand il fait ressortir les déchirements nés au sein des communautés de Donsin suite à leur déplacement involontaire dans le cadre de la construction de l'aéroport international du Burkina Faso. Dans la même logique, Daré et *al.* (2019) attirent l'attention sur la vulnérabilité du type de solidarité existant entre les autochtones de Bagré et les migrants sur les sites de réinstallation dans le cadre de la réalisation de Bagrépôle.

En somme, les conséquences négatives de la dégradation du climat social ont été soulignées par Taboada (1994) qui montre que des relations détériorées, un climat désastreux entre les autochtones et les allochtones mettent en faillite la vie sociale de cette localité parce que l'intégrité morale et physique de tous est agressée. Dans le même ordre d'idée, Gheude et Hullebroeck (2007), soulignent que la dégradation des conditions de vie sur le plan socioéconomique, le sentiment d'insécurité, le caractère incertain de l'avenir sont autant de facteurs qui poussent des populations d'un village, sinon au repli, du moins à une certaine crispation, à une moindre souplesse, voire à une certaine fermeture.

## **Conclusion**

Notre réflexion avait pour objectif de comprendre les implications de l'exclusion des allochtones du processus d'indemnisation des terres agricoles sur le site de réinstallation de Maganfesso. Ainsi, le développement de la réticence envers les repas et boissons des autres, la disparition ou la rareté des visites de courtoisie ainsi que des cadres d'échange entre les Moose et Sambla révèlent l'apparition de la méfiance sur ce site. De même, l'étude a permis de saisir l'avènement du vol et de la migration juvénile, de l'incapacité de subvenir aux besoins alimentaires de leurs familles et de l'impossibilité d'avoir ou de disposer suffisamment de terres agricoles à Maganfesso Koura. Par ailleurs, des comportements

tels que la non-assistance aux événements sociaux, l'évitement, la restriction de l'information, le refus de l'octroi ou de la location des champs ont fait leur apparition sur ce site. Ce qui confirme nos trois hypothèses qui stipulent que l'exclusion des allochtones du processus d'indemnisation des terres agricoles crée la réticence, l'insécurité et influe négativement sur la cohésion sociale sur le site d'accueil de Maganfesso.

## Bibliographie

**Bélières Jean-François, Jamin Jean-Yves, Seck Sidy Mohammed, Tonneau Jean-Philippe, Adamczewski Amandine, Le Gal Pierre-Yves** (2013), « Dynamiques foncières, investissements et modèles de production pour l'irrigation en Afrique de l'Ouest (logiques financières contre cohérences sociales ?) », *Cahiers Agricultures*, Vol.1, p. 61-66.

**Birba Mamoudou** (2020), *Droits fonciers et biodiversité au Burkina Faso : le cas de la province de la Sissili*, Thèse de Doctorat en Droit, Université de Limoges.

**Brondeau Florence**, (2013), « Confrontation de systèmes agricoles inconciliables dans le delta intérieur du Niger au Mali ? », *Études rurales* [En ligne], 191, consulté le 11 février 2020.

**Daré William's, Venot Jean-Philippe, Kaboré Étienne, Tapsoba Abdoulaye, Traoré Farid, Gérard Françoise, Carboni Simone, Idani Donatien, Kambiré Hyacinthe et Napon Katian** (2019), « Grands aménagements hydroagricoles, inégalités environnementales et participation : le cas de Bagré au Burkina Faso », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 19, n°1, pp. 2-38.

**Dialla Zoubere** (2019), *Affectation des espaces à l'usage public au Burkina Faso : légitimation et protestations sociales à Donsin*, Thèse de Doctorat unique en sociologie, Université Joseph Ki Zerbo.

**Gheude Michel et Hullebroeck Patrick** (2007), *A l'école de l'hospitalité*, « étude », La ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl, 68 p.

**Giovalucchi François, Olivier De Sardan Jean-Pierre** (2009), « Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs », *Revue Tiers Monde*, Vol.2, n° 198, p. 383-406.

**Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier (GRAF)** (2012), *La loi foncière rurale de 2009 à l'épreuve de stratégies locales d'anticipation au Burkina Faso*, Ouagadougou.

**Kouamé Konan Jacques** (2016), « Ethnographie des pratiques de sécurisation de l'accès aux ressources agropastorales dans un contexte de conflits entre agriculteurs et migrants éleveurs à Dianra (Côte d'Ivoire) », *European Scientific Journal*, Vol.12, n°8, p. 298-315.

**Kouassi N'goran François** (2016), « Conflits fonciers intercommunautaires et fracture sociale dans les régions du Guémon et du Cavally à Pouest de la Côte d'Ivoire », *European Scientific Journal*, Vol.12, n°14, p. 240-266.

**Lally Kouadio Alexis** (2016), *Prévention et gestion de conflit entre autochtones et étrangers dans le foncier rural ivoirien : Koffiakakro et Mabounou, deux cas de figure à apprécier*, In Atelier de réflexion : Migrations et enjeux fonciers en Côte d'Ivoire.

**Mfewou Abdoulay** (2013), « Migrations, dynamiques agricoles et problèmes fonciers en Afrique subsaharienne : Le périmètre irrigué de Lagdo (Nord-Cameroun) », *Cybergeo: European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire*, document 663.

**Taboada Isabelle Leonetti** (1994). « Intégration et exclusion dans la société duale. Le chômeur et l'immigré », *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, Vol.31, p. 93-103.

**Yago Souleymane** (2019), *Réflexion sur la tolérance et le vivre ensemble au Burkina Faso : esquisse pour une éducation à la tolérance à l'école primaire*, Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université de Rouen Normandie.